

"Vous ne pouvez pas dire que c'est la loi !" : quand l'inspection du travail tente de faire appliquer le télétravail dans les entreprises

L'obligation de télétravailler trois à quatre jours par semaine depuis début janvier est-elle bien respectée ? Pour s'en assurer, l'inspection du travail se rend dans les entreprises. La mission n'est pas toujours facile, comme franceinfo a pu le constater lors d'une visite en Île-de-France.

 Sarah Lemoine
Radio France

Publié le 20/01/2022 06:37

[continuer sans accepter](#) X

 Temps de lecture : 2 min.

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

[Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des traceurs pour plus d'informations.](#)

paramétrer

tout accepter

Image d'illustration d'une employée de bureau au travail dans les locaux de son entreprise. (VINCENT ISORE / MAXPPP)

"Bonjour, c'est l'inspection du travail, c'est pour une visite." À Éragny, dans le Val-d'Oise, deux inspectrices du travail viennent de sonner à la porte d'une petite PME. Elles sont accueillies par la DRH et le gérant. "On peut vous suivre pour un tour des locaux", lance une des inspectrices. Alors que le gouvernement souhaite prolonger la règle des trois jours minimum télétravaillables pour deux semaines, certaines entreprises ne jouent pas le jeu. L'Inspection du travail a donc été sommée de faire plus de contrôles.

La difficile application du télétravail dans les entreprises par l'inspection du travail - Le reportage de Sarah Lemoine

▶ écouter

Respect des gestes barrières et de la distanciation, tout est passé en revue. Près de la machine à café, il y a cette boîte de chocolat qui fait tiquer les inspectrices : "Il vaut mieux supprimer, c'est comme la galette, ça nous a fait des clusters. Donc non, pas de galette, pas d'événements festifs. À la limite, si vous voulez partager des chocolats, il faut des chocolats emballés."

"Ce n'est pas optionnel, c'est une obligation réglementaire"

Arrive la question du télétravail. D'après les calculs des inspectrices, neuf postes sont télétravaillables mais la PME n'a rien mis en place. La directrice des ressources humaines argumente : "On a des salariés qui n'ont pas d'ordinateur chez eux ou qui ne souhaitent pas utiliser les téléphones portables privés. On fait comment ?" "Vous fournissez du matériel", répond l'inspectrice. "Oui, mais la société ne peut pas acheter", rétorque la DRH.

Puis, le ton monte entre la DRH et une des inspectrices du travail :

- "On ne souhaite pas faire de télétravail, donc voilà" avance la DRH

- "On vous demande de télétravailler, c'est le gouvernement qui le demande", répond l'inspectrice

- "Tout est discutable, vous pouvez négocier", rétorque la DRH

- "Ah si, il s'agit des dispositions de la loi qui place les principes généraux du droit au premier rang"

- "Si possible !"

- "Ce n'est pas optionnel, c'est une obligation réglementaire"

Le désaccord est constaté. La DRH n'est pas en conformité. Sous peine de sanctions, l'entreprise potentiellement télétravaillable pourra être engagée.

Voir

continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des traceurs pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

tout l'univers Vie-professionnelle

sur le même thème

continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des traceurs pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

Covid-19 : Jean Castex annonce
de l'événementiel

l'hôtellerie, de la restauration et

Hôtellerie-restauration : les écoles peinent à attirer les jeunes

continuer sans accepter X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des traceurs pour plus d'informations.

paramétrer

tout accepter

"Travailler moins pour vivre

Télétravail : "On ne peut pas transiger avec la santé des salariés", rapporte Élisabeth Borne

[continuer sans accepter](#) X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des traceurs pour plus d'informations.

[paramétrer](#)

[tout accepter](#)

enquête

Télétravail : tous espionnés

les sujets associés

[Covid-19](#)

[Carrière](#)

[Eco / Conso](#)

[Société](#)

Vu d'Europe

Franceinfo sélectionne chaque jour des contenus publiés en anglais ou en français.

on. Ces contenus sont

contenus sponsorisés

COMMENTAIRES :

Connectez-vous à votre compte franceinfo pour participer à la conversation.

[Voir les commentaires](#)

[🏠](#) • [Eco / Conso](#) • [Emploi](#) • [Carrière](#) • [Vie-professionnelle](#)

[:toute l'actu dès 7h30](#)

Chaque matin à 7h30, recevez l'actu du jour dans votre boîte mail.

adresse email

s'abonner

France Télévisions utilise votre adresse email afin de vous adresser des newsletters.

Pour exercer vos droits, contactez-nous.

[Notre politique de confidentialité](#)

[Contactez-nous](#)



 le live

 direct tv

[continuer sans accepter](#) X

Pour franceinfo, le respect de votre vie privée est une priorité

France Télévisions, Radio France et leurs [partenaires](#) utilisent des traceurs pour stocker et accéder à vos données personnelles (telles que votre adresse IP) afin de mesurer l'audience de nos contenus, de personnaliser les contenus et les services et de vous proposer des publicités personnalisées.

Vous pouvez exprimer votre consentement à ces traceurs en cliquant sur le bouton « tout accepter », les refuser en fermant cette fenêtre à l'aide de la croix « continuer sans accepter », ou vous informer sur le détail de chaque finalité et exprimer votre choix pour chacune d'entre elles en cliquant sur « paramétrer ».

En cliquant sur « tout accepter », vous acceptez que France Télévisions Publicité et nos [partenaires publicitaires](#) stockent et/ou accèdent à des informations stockées sur votre terminal afin de vous proposer des publicités personnalisées, mesurer leur performance et obtenir des données sur leurs audiences, développer et améliorer nos produits, assurer la sécurité, prévenir la fraude et déboguer, diffuser techniquement les publicités ou le contenu, mettre en correspondance et combiner des sources de données hors ligne, relier différents terminaux, recevoir et utiliser des caractéristiques d'identification d'appareil envoyées automatiquement, utiliser des données de géolocalisation précises, analyser activement les caractéristiques du terminal pour l'identification.

Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Gérer mes traceurs » en bas des pages de ce site.

[Vous pouvez aussi consulter notre politique de gestion des traceurs pour plus d'informations.](#)

paramétrer

tout accepter

[Charte déontologique](#)

[Devenir annonceur](#)

[Recrutement](#)